Juillet
2020

BULLETIN MUNICIPAL
LE GRAND VILLAGE PLAGE

Grain de sel

NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

8ème édition d'un piano dans la pinède

le Grand Village
ÎLE D'OLÉRON
Plage

NOUVEL ARRÊTÉ MUNICIPAL : PROPRETÉ DES VOIES ET DES ESPACES PUBLICS

SOMMAIRE

- Page 3 : Éditorial
- Pages 4/5 : Nouveau conseil municipal
- Page 6 : Budget de la commune
- Pages 7/8 : Travaux et aménagements
- Page 9 : Plage
  - Pavillon Bleu
- Pages 10/11 : Environnement
- Page 12 : École
  - Cérémonies patriotiques
- Page 13 : Bibliothèque
  - Office de Tourisme
- Page 14 : Santé
- Page 15 : Commerces
- Pages 16/17 : Vie associative
- Page 18 : Programme de l'été
- Page 19 : Jazz Festival
- Page 20 : Informations pratiques

INCIVILITÉ

Encore et toujours des dépôts sauvages sur le point de collecte à l'entrée de la ville. Comment faire comprendre à certains qu'un peu de civisme et de savoir-vivre ne seraient pas superflus ?

La gerbe de fleurs déposée le 30 avril en fin d'après-midi au monument des Fusiliers Marins avait disparu le 1er mai au matin.

Le voleur ou la voleuse n'a laissé sur place que le papier d'emballage. Cette atteinte au devoir de mémoire est révoltante et nous la condamnons fermement.

L'éditorial du Maire

Nous émergeons enfin d'une épreuve qui a marqué profondément ce début d'année et nos esprits. Elle n'est pas totalement achevée et nous en ignorons le terme.
L'épidémie COVID-19 marque la fin de l'illusion irénique d'un monde sans frontières dans lequel nos élites politiques, guidées par une foi aveugle dans les bienfaits des flux globalisés, ont vécu et courbé nos existences en oubliant par leur arrogance la sagesse des Antiques.
Passant du dédain insouciant à l'improvisation paniquée, comme on tombe de Charybde en Scylla, nos gouvernants, face à leur impéritie et leur incurie, ont décidé de combattre la pandémie par une épidémie de « murs ». Seule solution pour affronter la crise, celle du démuni et du désemparé ! Un parapet pour le pôle nature du Port des Salines, un rempart devant la forêt et une grande muraille pour interdire la plage ! Pour n'avoir pas su résister à l'idéologie des confins, ils nous ont confinés de manière jacobine.
Le principe de précaution, qui n'a pas été appliqué quand il aurait été encore possible de ralentir l'arrivée du virus, ne saurait justifier que l'on freine à tout crin pour retarder le retour à la vie normale, maintenant que la connaissance et les moyens qui faisaient défaut au début permettent de circonscrire plus efficacement la maladie. Le résultat est là : une terrible crise économique, financière et sociale que ne peuvent vraiment colmater les milliards d'euros apparus par magie.
Toujours est-il que chacun, en citoyen discipliné, a respecté les consignes de confinement. Je tiens à féliciter les Grand Villageois qui ont facilité par leur respect des consignes la gestion de cette crise sur la commune, ceux qui ont manifesté leur solidarité envers nos commerces locaux et ceux qui ont par leurs initiatives épaulé les plus isolés, par exemple en fabriquant des masques.
Ma reconnaissance s'adresse également au personnel communal qui, par le télétravail ou sur le terrain, a poursuivi ses missions avec dévouement afin que les services dus aux administrés ne soient pas interrompus.

Dans ces conditions exceptionnelles se sont tenues, le 15 mars, les élections municipales. L'appréhension liée au risque de contamination par le virus et la peur instillée par l'État (« Nous sommes en guerre » affirmera le Président de la République le lendemain du vote dans son adresse aux Français) n'ont pas incité les Grand Villageois à prendre le chemin des urnes, d'autant plus qu'avec une seule liste en lice le résultat était attendu. L'abstention a été forte, comme partout ailleurs, et je remercie vivement tous les électeurs qui ont bravé le risque pour venir accomplir leur devoir de citoyen. La quasi totalité d'entre eux a exprimé sa confiance à la nouvelle équipe que je présentais. Un grand merci ! Nous y répondrons en respectant avec intégrité, transparence et écoute le projet que nous vous avons proposé.

Les élus travaillent déjà sur différents dossiers : le photovoltaïque sur les bâtiments communaux, le nouveau plan de zonage des activités nautiques sur la plage, le classement de la commune en « station de tourisme ». Le programme d'entretien et de rénovation annuels de la voirie est en cours.

Avec cette crise sanitaire et les incertitudes qu'elle fait peser, il nous est difficile d'organiser la saison estivale. Les associations communales qui participent aux animations, kermesses folkloriques et églades, ont été contraintes de les annuler. La commune a décidé de maintenir celles qu'elle a programmées, notamment le feu d'artifice, les concerts de la Maison paysanne et le festival de jazz, lequel sera payant cette année car nous avons dû en limiter les places pour respecter les mesures sanitaires et sécuritaires. Cependant, rien n'est acquis ; une interdiction préfectorale est toujours envisageable en fonction de l'évolution de l'épidémie et des mesures prises par le gouvernement.

Restons optimistes et espérons pour tous un bel été avec l'insouciance retrouvée le temps des beaux jours et les touristes revenus !

Patrice Robillard
écrit le 15 juin 2020

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Patrice Robillard

Le Maire

1er Adjoint
Luc Dauguet

- **Marché :**
Centre-ville, marché des producteurs, relations avec les commerçants, vie économique locale.

- **Suivi des finances**

- **Infrastructures communales :**
Mairie, école, salle polyvalente, marchés, bâtiments Port des Salines, habitat locatif, bâtiments Maison paysanne.

- **Sécurité :**
PCS, manifestations, littoral, arrêtés municipaux, PAVE, commission sécurité ERP, démarche prévention.

2ème Adjoint
Chantal Chartier

- **Affaires sanitaires et sociales**
- **Vie associative et culturelle**
- **Tourisme et relation avec les musées**
- **Communication :**
Suivi du site internet et bulletin communal.

3ème Adjoint
Patrice Bridier

- **Urbanisme**
- **Services des marais**
en relation avec la CDC IO dans le cadre de la GEMAPI

4ème Adjoint
Martine Bellotti

- **Voirie**
- **Espaces publics :**
- **Suivi des travaux en régie,**
des travaux avec la CDC, le département, les opérateurs publics. Gestion de l'équipe technique.

Jacky Barcat

- **Représentant au conseil d'école,**
référent aux affaires scolaires

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Ginette Godillot

Jean-Paul Morlon

Emilie Aussant

Alain Robert

Mathilde Cornu

Yves Rebouleau

Virginie Besse

Louis-Gabriel Loubens

Catherine Caillaud

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances :
tous les membres du conseil municipal font partie de cette commission.

Urbanisme : Patrice Bridier, Ginette Godillot, Yves Rebouleau

ÉLUS MISSIONNÉS

Plages et forêts : Alain Robert, Virginie Besse, Louis-Gabriel Loubens.

Énergies renouvelables : Alain Robert, Mathilde Cornu, Patrice Bridier.

École : Jacky Barcat, Mathilde Cornu

Espaces verts, fleurissement : Catherine Caillaud, Ginette Godillot.

Marais : Alain Robert, Mathilde Cornu, Jean-Paul Morlon.

Affaires sanitaires et sociales : Émilie Aussant.

Aménagements urbains : Yves Rebouleau, Louis-Gabriel Loubens.

Communication : Louis-Gabriel Loubens.

ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Patrice Robillard, Chantal Chartier.

À la date où sont écrites ces lignes (20 juin), nous ne pouvons pas indiquer de manière formelle les élus communaux qui siégeront dans les différentes commissions à la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, l'installation du nouveau conseil communautaire, au cours duquel sont désignés les vice-présidents des différentes compétences, n'ayant lieu qu'en juillet.

RAPPEL DES AXES PRINCIPAUX DE NOTRE PROGRAMME

- Accompagnement des seniors et assistance numérique.

- Valorisation des aménagements touristiques et environnementaux.

- Développement des énergies renouvelables.

- Développement urbain réfléchi et maîtrisé (révision du PLU dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, ZAC des Déserts,...)

- Réfection du système pluvial.

BUDGET DE LA COMMUNE

Le budget de la commune a été voté le 2 mars par le conseil municipal.
Rappel des taux d'impositions représentant la part communale :
Taxe d'habitation - réforme fiscale pas de taux voté
Taxe foncière bâti 26,29
Taxe foncière non bâti 56,27

Focus : en 2020, la dotation forfaitaire de l'Etat a connu de nouveau une diminution de 1 393 €.

Dotations de l'état

231 297 €

Impôts

Aucune augmentation de la part communale depuis 2012

Les investissements prévus en 2020

		Dont reste à réaliser 2019
Agencement mairie	7 106,73 €	7 106,73 €
Rénovation logements communaux	45 663,05 €	5 663,05 €
Matériel services techniques	3 947,67 €	2 447,67 €
Aménagement cimetière	2 542,15 €	2 542,15 €
Aménagement voirie - espaces publics	5 885,38 €	1 885,38 €
Affichage de sécurité	1 200,00 €	1 200,00 €
Achat de terrains	2 500,00 €	2 500,00 €
Modernisation éclairage bâtiments	2 750,00 €	2 750,00 €
Vestiaires services techniques	850,00 €	850,00 €
Store local ATELEC	3 376,48 €	1 376,48 €
Voirie 2020	40 000,00 €	
Nettoyeur haute pression école	500,00 €	
Quad	9 500,00 €	
Alarme incendie	2 500,00 €	
rétroprojecteur	500,00 €	

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	450 050
012	Charges de personnel et frais assimilés	627 000
014	Atténuations de produits	133 588
65	Autres charges de gestion courante	107 100
66	Charges financières	16 244
67	Charges exceptionnelles	154 726,96
68	Dotations provisions semi-budgétaires	3 000
023	Virement à la section d'investissement	190 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 880,43
	TOTAL DEPENSES	1 711 589,39

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	15 000
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	66 100
73	Impôts et taxes	844 200
74	Dotations, subventions et participations	251 900
75	Autres produits de gestion courante	137 738,71
77	Produits exceptionnels	2 000
002	Excédent de fonctionnement reporté	394 650,68
	TOTAL RECETTES	1 711 589,39

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	109 638
204	Subventions d'équipement versées	757,16
21	Immobilisations corporelles	183 296,73
041		
26		
	Déficit investissement reporté	69 713,62
	TOTAL DEPENSES	363 405,51

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
21	Virement de la section de fonctionnement	190 000
10	Dotations, fonds divers et reserves	133 035,08
13	Subventions d'investissement reçues	9 765
16	Emprunts et dettes assimilés	500
10681	Excédent de fonctionnement capitalisés	0,00
24	Produits des cessions d'immobilisations	225
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	29 880,43
041	Opérations patrimoniales	0,00
	TOTAL RECETTES	363 405,51

Pour mémoire, depuis le 1er avril 2014, la gestion du Camping Les Pins a été confiée à un délégataire, la SARL Copin, dans le cadre d'une délégation de service public.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

CIMETIÈRE

L'aménagement du jardin du souvenir devant le colombarium s'est terminé avec la pose par l'entreprise Favaro d'un second banc et d'une stèle pour y apposer les noms des défunts dont les cendres ont été dispersées. La végétalisation du site se fera à l'automne.

ATELEC

À la demande de l'association, deux stores ont été installés pour une meilleure protection solaire des locaux. Coût : 1624 euros.

TRI SÉLECTIF

Deux poubelles de tri sélectif ont été posées, l'une à proximité de la halte camping-cars, l'autre devant la mairie. Coût : 970 euros.

LOGEMENT COMMUNAL

L'appartement communal situé au rez-de-chaussée, place du Centre, a été entièrement rénové, meublé et équipé pour héberger des employés saisonniers, des apprentis, des stagiaires...

Les travaux ont été réalisés par l'équipe technique.

LOCALE APE

Le local de l'association des parents d'élèves a été rénové et scindé en deux pour accueillir également le matériel de l'association CLEF 17.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

PORT DES SALINES

Le chemin calcaire à l'intérieur du pôle-nature a été refait fin mai.
Coût : 2676 euros.

Face à la forte concentration d'algues dans le chenal des barques et le plan d'eau jouxtant le jas du saunier, une entreprise a été missionnée par les services Espaces naturels et RMPIO de la communauté de communes pour procéder à l'enlèvement de ces algues par faucardage. Coût : 1000 euros (part communale).

VOIRIE

Cette année, le marquage des rues a été refait en juin. La rue de la Sablière, face aux enjeux de sécurité liés à la circulation des voitures et à la présence de la piste cyclable, a été requalifiée en voie partagée. Dans le programme des travaux annuels d'entretien et de rénovation de la voirie, ont été prévus notamment :

• La réfection de l'allée des Chênes Verts.

• Celle d'une portion de l'allée des Sept Uns, déformée par les racines de pin.

• La réalisation de tranchées drainantes et de puisards au niveau du 2 et du 52 allée des Thénards.

• Le reprofilage et la restructuration du trottoir et du stationnement devant l'entrée et le long de l'EHPAD dans l'allée des Pins.

• Le reprofilage et la réfection des trottoirs boulevard de la Plage au niveau du parking de la salle polyvalente. Budget prévisionnel : 40 000 euros.

INFOS - ÎLOT NUMÉRIQUE

Depuis le mois de février, l'Agence Postale Communale est équipée d'un îlot numérique. Doté d'une connexion internet et d'une imprimante-scanner, cet îlot numérique dispose également d'un accès simplifié aux sites des services publics et aux services de La Poste.
Vous pourrez ainsi réaliser vos démarches auprès de la banque postale, de la poste mobile, des services en ligne de la poste mais aussi effectuer les demandes de carte grise, payer les impôts locaux, les amendes, consulter les dossiers de retraite ou accomplir les démarches avec Pôle emploi ou la Caisse d'allocations familiales, par exemple.

Il est accessible en libre-service aux horaires d'ouverture de l'agence.

PLAGE DE LA GIRAUDIÈRE

Plage interdite à notre grand désappointement, plage dynamique

pour des retrouvailles impatiemment attendues lors du premier épisode de déconfinement, plage statique enfin, celle de nos menus et grands plaisirs et de nos habitudes.
Cette longue parenthèse liée au confinement a été vécue par beaucoup comme une brimade, voire comme une punition incompréhensible. Que de malheureux, à commencer par nos surfeurs privés de leur activité quotidienne et tous les pratiquants de sports nautiques, sans oublier les promeneurs assidus qui arpentent la longue plage de la Giraudière afin d'entretenir leur forme physique !
Depuis le 3 juin, les serviettes peuvent de nouveau s'étaler sur le sable, les parasols s'y planter. Les enfants reconstruisent d'éphémères châteaux de sable et les adeptes du bronzage se font brunir

indolemment en toute insouciance, parfois en oubliant le danger qui plane sur leur derme !
La plage nous offre ses bonheurs de l'été ; toutefois, chacun ne doit pas oublier la prudence qui prévaut pour éviter les dangers du soleil et de l'océan et surtout pour se protéger d'une éventuelle reprise de l'épidémie virale en respectant les mesures barrières.
Les élus missionnés sur la compétence « Plage et forêt » ont établi un nouveau plan de zonage des activités nautiques, rédigé une charte de bon usage pour les professionnels des sports nautiques, revu et réactualisé l'arrêté municipal réglementant les pratiques sur la plage.

PAVILLON BLEU

La commune a obtenu cette année encore le label Pavillon Bleu.
401 plages françaises sont distinguées par ce label européen, décerné par l'association Teragir, qui récompense les communes qui mettent en place un développement touristique respectueux de l'environnement et des hommes et qui garantit une eau de qualité et des lieux propres.

QUAD

La police municipale a été dotée d'un nouveau quad de marque Polaris Sportsman 570. Ce véhicule tout terrain lui permettra principalement d'intervenir rapidement sur la plage et en forêt pour les secours et le respect des réglementations afférant à ces lieux. Coût de l'achat : 9548 euros (quad : 9212€ , sérigraphie : 138€ , gyrophare : 198€).

CHIENS

Parmi les critères de propreté du Pavillon Bleu figure l'interdiction des chiens, même tenus en laisse ou somnolant sur une serviette de plage à côté de leurs maîtres, sur toutes les zones de plage. Des panneaux ont été posés dans chaque passe indiquant très clairement cette interdiction.
On peut arguer que tôt le matin ou tard le soir, ils ne dérangent personne ; c'est le point de vue du maître ! L'interdiction qui court du 1er juin au 31 octobre est prise avant tout pour des raisons sanitaires (entre autres, déjections). La verbalisation est systématique.

NAVETTE ESTIVALE

Le petit train qui conduit les estivants à la plage circulera cette année du 19 juillet au 23 août. Le circuit (Azureva, cimetière, salle polyvalente, camping Les Pins, plage) reste inchangé comme les horaires et les tarifs.
Rappel : la participation financière des usagers ne correspond qu'au cinquième du coût de ce service, le reste de la dépense étant pris en charge par la commune.

ENVIRONNEMENT

PROPRETÉ DES VOIES ET ESPACES PUBLICS

Même si la commune n'a pas encore sollicité le label « Terre Saine », créé en 2014 pour valoriser les collectivités qui ont adhéré à la démarche « zéro pesticide » et inscrit dans le plan Biodiversité présenté par le gouvernement en 2018, elle n'utilise plus depuis 3 années de produits phytosanitaires sur les espaces qui relèvent de sa responsabilité : trottoirs, caniveaux, espaces verts, parterres de fleurs...

Cette décision a été prise pour avoir une réelle protection contre les impacts nocifs de ces produits sur l'homme et l'environnement.

Comme les solutions et techniques alternatives à ces pesticides chimiques (produits désherbants naturels ou bio, désherbage thermique ou sarclage) sont peu efficaces et chronophages, que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants participent à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées par la loi dans l'intérêt de tous, un nouvel arrêté municipal a été pris pour légiférer sur cette nouvelle réalité.

Il stipule que chaque habitant doit partager cet effort collectif en maintenant son trottoir et son caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété, conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental.

S'il n'existe pas de trottoir, les mêmes règles s'appliquent sur un espace de 1,5m de profondeur au droit de la façade ou de la clôture.
Dans un but d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie, la commune autorise les habitants à fleurir ou à végétaliser leur pied de mur par des plantes.

Afin d'éviter des accidents, il est rappelé que les propriétaires ont l'obligation de procéder à la taille et l'entretien des haies de manière à ce que leur développement, du côté de la voie communale, ne fasse aucune saillie sur celle-ci. Les résidus de taille seront évacués en déchetterie, leur abandon sur le domaine public est interdit.

Cet arrêté sera distribué à chaque résident pour qu'il en prenne connaissance dans son intégralité.

NOS AMIS LES CHIENS

Le même arrêté reprend et précise l'arrêté pris par le Maire le 6 juillet 2018 :
- La divagation des chiens est interdite. Ils doivent être tenus en laisse dans les zones d'agglomération de la commune.
- Du 1er juin au 31 octobre inclus, ils sont interdits sur toutes les plages de la commune (critère impératif du Pavillon Bleu).
- Tout propriétaire doit éviter que, par des aboiements répétés, le chien soit une source de nuisances sonores pour le voisinage.
- Les déjections canines laissées sur les trottoirs et pelouses constituent un problème d'hygiène publique dont il faut avoir conscience. L'abandon des déjections est interdit. Tout propriétaire se doit de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que son animal abandonne sur l'espace public.
Le non-ramassage des déjections de son animal fait encourir à son propriétaire une amende de 35 euros, sur la base de l'article R 632.1 du Code Pénal.

ENVIRONNEMENT

CHATS ERRANTS

Ils sont de plus en plus nombreux et leur surnombre est un problème pour lequel la stérilisation (des mâles comme des femelles) reste à ce jour la meilleure des solutions pour le limiter. N'hésitez pas à nous signaler un chat sans maître ou à stériliser votre chat.
La commune finance en collaboration avec la Fondation 30 Millions d'Amis chaque acte de stérilisation, et a missionné l'association Santiago pour prendre en charge ces chats errants.

Rappel des obligations des propriétaires :

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui
Le propriétaire ne doit pas laisser son animal errer sans surveillance hors de sa propriété : il est responsable pénalement des dégâts qu'il pourrait causer.
En outre, tout chat de plus de 7 mois, né après le 1er janvier 2012, doit être identifié (tatouage ou puce).

SANTIAGO

L'association SANTIAGO a pour vocation de venir en aide aux chats errants de l'île d'Oléron, notamment ceux de Grand-Village.

• Capture, stérilisation (en partenariat avec la Fondation 30 millions d'Amis et les communes) et remise des minous sur site
• Création de points-refuges avec abris et nourriture : ces points nous permettent de les contrôler, les recenser, les soigner si besoin et leur offrir gîte et couvert toute l'année
• Sauvetage des chatons en détresse avec placement en Famille d'Accueil et mise à l'adoption.

N'hésitez pas à nous contacter au 0677822761 ou Mail : asso.santiago@gmail.com.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN

Un arrêté municipal invite chaque administré à être attentif aux cocons élaborés par les chenilles processionnaires du pin et à les éliminer mécaniquement par un traitement préventif avant la fin du mois de septembre.

Pour tout renseignement concernant les moyens d'action proposés par la Communauté de communes de l'île d'Oléron, s'adresser à la mairie ou à la C.D.C (au 05 46 47 24 68 ou www.cdc-oleron.com)

ÉCOLE

L'année scolaire s'est brutalement interrompue le 13 mars à l'école de Grand-Village comme partout en France. Les enseignants de l'école ont maintenu le lien avec les familles en fournissant du travail à faire à la maison durant toute cette fermeture.

La concertation entre la municipalité et la directrice de l'école a permis d'accueillir, dès le 12 mai, dans le respect du protocole sanitaire, les enfants de grande section et de moyenne section dont les parents travaillaient ou désiraient qu'ils reprennent le chemin de l'école. La cantine a pu fonctionner normalement ainsi que la garderie sous certaines conditions. L'accueil des élèves de petite section a eu lieu par la suite et tous les enfants ont pu, si leurs parents le souhaitaient, terminer leur année scolaire à l'école.

L'augmentation des effectifs du RPI Le Grand Village-Plage - St Trojan les Bains et la limitation, par l'Education Nationale, à 24 élèves par classe des Grande section, CP et CE1 a permis l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de St Trojan. Le RPI accueillera, pour l'année scolaire prochaine, 124 élèves, répartis en 2 classes maternelles à Grand-Village (45 élèves) et 4 classes élémentaires à St Trojan (79 élèves).

COMMÉMORATIONS

Ce début d'année 2020 n'est pas comme les précédents, Covid-19 oblige. Toutes les habituelles commémorations se sont déroulées en temps de confinement, devant un parterre réduit au Maire, au Représentant des Anciens Combattants et à un ou deux Porte-drapeaux,mais sans la présence des corps constitués et de la population. Malgré ces circonstances exceptionnelles, le devoir de mémoire a été respecté.

30 avril

18 juin

30 avril

8 mai

BIBLIOTHÈQUE

« Après la pluie, le beau temps » comme l'écrivit la Comtesse de Ségur en 1871.
Après ces quelques semaines de fonctionnement particulier, votre bibliothèque vous accueille de nouveau en conservant certains protocoles. Les horaires restent inchangés : les lundis de 11h30 à 12h30, les mercredis de 14h à 17h30 et les vendredis de 18h30 à 19h30. La bonne nouvelle est que le conseil municipal, désireux de permettre au plus grand nombre d'accéder à la culture et à l'évasion, a validé la baisse de l'adhésion annuelle à 5 euros (au lieu des 15 euros demandés avant).
Les animations estivales sont maintenues avec, encore une fois, quelques restrictions protectrices liées à ce virus qui a « fait la pluie et le beau temps » (expression datant de 1732, et inspirée de la mythologie) sur nos vies ces derniers temps ! Elles se feront en extérieur, seront sur inscription et limitées à 10 enfants : fabrication d'un jeu Tic-Tac-Toe (que vous connaissez sous un nom moins glorieux) avec peinture sur galets et origami, fabrication d'un cadre souvenir en relief avec des éléments naturels de la plage, ou conte sur la protection de la nature suivi d'un jeu de société éducatif sur la protection du littoral dans le cadre du Pavillon Bleu. L'association Électron Libre s'est joint au projet Pavillon Bleu, en proposant deux animations sur la plage de la Giraudière : la fabrication de barbarins à partir d'éléments trouvés.

OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme, un acteur très sensible à la notion de tourisme durable !
Dans la lignée des actions menées par la Communauté de Communes de l'île d'Oléron dans le cadre de son Agenda 21, l'Office de Tourisme accompagne depuis de nombreuses années les prestataires locaux afin de les inciter à des pratiques vertueuses pour l'environnement à l'image de « l'étiquette environnementale » pour les hébergeurs ou de l'évaluation des restaurateurs pour l'obtention du label « Assiette Saveurs ».
Depuis 2018, un nouveau travail d'accompagnement porté par l'Office de Tourisme a vu le jour autour des professionnels du nautisme qui souhaitent s'engager dans l'amélioration de leurs pratiques et dans une réduction de leur impact. En collaboration avec la Communauté de Communes et le CPIE, des formations ont eu lieu pour améliorer leurs connaissances de la biodiversité locale et des supports ont été édités pour les aider à aborder cette thématique dans le cadre de leurs prestations.

Ce travail s'est traduit par l'officialisation en 2019 du réseau « Nautisme Responsable Marennes-Oléron » avec 17 prestataires engagés - représentant tous types de sports nautiques.
D'autre part, Marennes-Oléron est depuis le début de l'année territoire test pour le déploiement d'un programme d'actions autour du tourisme durable, ce qui permettra à de nouveaux acteurs du territoire de s'engager dans cette voie.
L'Office de Tourisme, qui participe tous les ans à la journée d'action mobilité et s'est engagé dans une dizaine d'actions en lien avec le tourisme durable, souhaite, à l'avenir, installer des panneaux et chauffe-eau solaires dans ses bureaux.
Il n'est pas étonnant - dans ce contexte - que **l'Office de Tourisme** ait obtenu en décembre 2019 par la Communauté de Communes le label « Charte des acteurs responsables », niveau exemplaire*** !

RÉOUVERTURE DU CABINET D'IMAGERIE DE DOLUS D'OLÉRON

Jeudi 5 juin dernier, le cabinet d'imagerie médicale a réouvert ses portes pour répondre au besoin du territoire.
L'activité couvrira la radiologie, l'échographie, la mammographie, le dentaire et l'ostéodensitométrie. Les radiologues référents sont les docteurs Boulinguez et Chelle.
Depuis mi-juin, une consultation avancée en orthopédie est effectuée au sein du cabinet avec le docteur Guillo, permettant aux patients de bénéficier d'une prise en charge rapide « consultation orthopédie-imagerie ».

De juin à septembre, un docteur sera quotidiennement sur site ; le fonctionnement à l'année alternera présence médicale et télé-interprétation grâce à la communauté radiologue Télédiag de 350 radiologues effectuant de la télé-interprétation en sus de leur activité quotidienne.
Le cabinet fait partie de réseau France Imageries Territoires, fédérant depuis son lancement 270 radiologues de toute la France.

Les patients peuvent prendre directement rendez-vous en ligne sur le site https : //wwwradiologie-ile-oleron.fr ou par téléphone au 05 46 87 01 10.

MUTUELLE COMMUNALE

Depuis 2014, année de sa création, vous est rappelé à chaque parution du Grain de Sel que la mutuelle communale, Ma Commune-Ma Santé, s'adresse à tous les Grands-Villageois qui souhaitent retrouver une couverture de santé de qualité à des tarifs avantageux et modulables ou qui désirent économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective et mutualisée à un contrat individuel, plus onéreux. L'été est la période propice pour opérer le changement de mutuelle (résiliation puis adhésion). Pour vous informer et vous accompagner dans votre démarche :
- découvrir les garanties et tarifs en ligne, depuis chez soi, sur le site internet « macommunemasante.org »,
- contacter les conseillers spécialisés par téléphone au 05 64 10 00 48 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 09h à 18h,
- rencontrer le référent local en se renseignant à l'accueil de la mairie,
- aller sur le site internet de la commune, rubrique « vivre et résider ».

CONSULTATIONS AVANCÉES

Depuis 2011, dans le cadre des coopérations entre les hôpitaux du Groupement Hospitalier de Territoire Atlantique 17, des consultations avancées ont été mises en place dans les locaux du centre hospitalier de l'île d'Oléron. Ces différentes consultations sont assurées par les médecins du Centre Hospitalier de Rochefort, à savoir :
- en orthopédie : Docteur TRIZNA, Docteur RÉMY, Docteur JOBARD, chacun une matinée par mois.
- en pneumologie : Docteur TAMBOURA, un après-midi par mois.
- en urologie : Docteur CHABBI, une matinée tous les deux mois ;
- en oto-rhino-laryngologie : Docteur FABRY, une matinée par semaine.
- en chirurgie générale, viscérale et digestive : Docteur HAÏDAR, Docteur BLANLEUIL, une matinée par mois.
Les rendez-vous sont à prendre directement auprès du secrétariat du Centre Hospitalier d'Oléron au 05 46 47 00 98, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (possibilité de laisser un message sur le répondeur). L'accès aux consultations se fait par la rue Pierre Loti.
La gynécologie est en pourparlers pour une reprise, toutefois un suivi sage-femme est assuré avec rendez-vous préalable auprès de l'hôpital de Rochefort. Ce service des consultations avancées permet d'éviter les déplacements pour une première consultation ou une consultation de suivi avec un gain de temps non négligeable pour les habitants d'Oléron.

CONSULTATIONS EXTERNES
sur l'Hôpital de Saint-Pierre d'Oléron

ORTHOPEDIE (trois matins par mois)
Dr Erik TRIZNA
Dr Stanislas REMY
Dr Didier JOBARD

PNEUMOLOGIE (une après-midi par mois)
Dr Mamoudou TAMBOURA

UROLOGIE (un matin tous les deux mois)
Dr Choukri CHABBI

ORL (tous les lundis matin)
Dr William FABRY

CHIRURGIE GENERALE ET DIGESTIVE
(un matin par mois)
Dr Khaled HAIDAR
Dr Marie-Laure BLANLEUIL

HOPITAL DE L'ILE D'OLERON - Service des Consultations Externes
Rue Carinéna – CS 50020 - 17310 Saint Pierre d'Oléron
(**Accès rue Pierre Loti**)

Prendre rendez-vous au : ☎ **05.46.47.00.98**
(en cas d'absence, laisser un message sur le répondeur)
E-mail : secmed@hopitaloleron.net

U EXPRESS

Après de longues années d'exploitation, M. et Mme Vaillant ont cessé leur activité pour une retraite méritée. Pendant quelque temps, la rumeur a fait craindre un changement d'enseigne. Heureusement, elle était infondée. U Express a été repris par un jeune couple dynamique et sympathique, M. et Mme Robin. Laissons la parole à Étienne Robin :

Pourquoi vous être lancé dans ce projet de rachat de l'enseigne U Express de Grand Village ? Qu'est-ce qui vous a motivé ?

Je me suis lancé dans ce projet car j'ai derrière moi 20 ans de fidélité à l'enseigne U dans le sud des Deux Sèvres (Melle) en tant que collaborateur et je voulais devenir entrepreneur en achetant mon magasin.
Issus, ma femme et moi, de familles d'entrepreneurs (artisans et agriculteurs), nous avions l'un et l'autre envie de reprendre une affaire familiale.
Notre choix s'est donc tourné vers le U Express de Grand Village et sa presse du Cabestan, magasins de proximité sur un site agréable et dynamique. Ce fut un coup de cœur.

La transmission s'est effectuée dans une période difficile avec le confinement lié à l'épidémie de COVID. Quelles sont vos premières impressions ?

Effectivement, les débuts ont été très difficiles avec ce confinement qui nous a impactés de plein fouet mais nous nous interdisons de nous plaindre par respect pour les entreprises et les commerces autour de nous qui, eux, étaient totalement fermés durant cette période. Depuis début juin, c'est mieux car certains clients reviennent tout doucement. D'autres sont là depuis notre arrivée, ils ont été d'une bienveillance et d'une gentillesse incroyables, hors du commun ! Merci à eux pour l'accueil.

Pensez-vous apporter quelques modifications dans l'organisation et le fonctionnement du magasin ?

Nos projets d'aménagement futurs ne sont pas encore clairement définis mais notre objectif, avec le soutien de l'équipe, est de rendre ce magasin moderne, dynamique tout en conservant sa convivialité d'origine.
Certains changements ont déjà eu lieu notamment dans la dynamique commerciale. Depuis notre arrivée, nous avons surtout ajouté des centaines de références et baissé les prix.
Notre objectif : proposer un magasin où l'on trouve les mêmes produits qu'ailleurs au juste prix.
Offrir des produits de qualité en développant de nouveaux concepts (produits faits maison, Univers Bio, produits en vrac...).
Et surtout, adapter l'offre à la demande des clients, notamment sur des produits qualitatifs. Bien sûr, la majorité d'entre eux adorerait consommer uniquement français, durable, local,...mais tout le monde n'en n'a pas les moyens.
Nous allons donc proposer des références premiers prix au même titre que des produits plus élaborés. Le tout, dans une ambiance conviviale et familiale

LE CABANON

Les cabanes du Port des Salines accueillent une nouvelle venue, Dani. Sous sa marque «Danini♥Oléron », elle vous propose T-shirts, bijoux et paniers de plage de sa fabrication.

Mais aussi, objets de décoration et cadeaux-souvenirs d'Oléron.

N'hésitez pas à franchir le seuil du « Cabanon ». C'est avec un grand plaisir qu'elle vous montrera ses réalisations.

LES RESTAURANTS

« On ne peut plus se serrer la main mais on peut se serrer les coudes ».
Le slogan des Chambres de Commerce et d'Industrie nous invite à être solidaire avec nos commerces de proximité qui ont particulièrement souffert de la crise sanitaire et de ses conséquences économiques. Soutenons nos restaurants.

Le Relais des Salines (gastronomie locale)
Bib Gourmand du Guide Michelin
rue des Anciennes Salines
05 46 75 82 42

Le Quemao
cuisine française et de la mer
allée des Pins - 09 53 31 08 49

La Langrotte (crêperie)
ruedes Anciennes Salines
06 76 64 41 12

La Choza (pizzeria, cuisine française et italienne)
allée des Pins - 05 46 75 80 25

Le Bain-Marie (cuisine exotique)
14 boulevard de la Plage
05 16 84 95 18

Le Bonheur (moulerie, restaurant de fruits de mer, pizzeria, glacier
allée des Pins - 05 46 75 19 50

La Fabrique (snack, burgers, kebab)
16 boulevard de la Plage
05 46 36 95 61

VIE ASSOCIATIVE

FOYER RURAL

Cette année, l'épidémie de Covid-19 a sonné l'heure de la fin des activités prématurément.
La saison estivale est hélas bien compromise, le Foyer Rural ne proposera pas d'animations estivales. Le Conseil d'Administration a fait ce choix afin de garder une cohérence globale avec les décisions prises par le gouvernement et par principe de précaution.
Il ne nous était pas possible d'assurer une protection efficace en respectant les mesures barrières et de distanciation physique lors de nos différentes animations.
Nous serons tout de même présents lors du marché gourmand organisé conjointement avec la municipalité le mercredi 12 août dans les jardins de la Maison Paysanne.
Nous vous donnons également rendez-vous pour la balade gourmande du samedi 19 septembre, si la situation sanitaire nous le permet.
Les animations hivernales devraient débuter théoriquement le 9 octobre avec la reprise des concours de belote. Le week-end du 4 et 5 décembre sera dédié au Téléthon.
Nous vous souhaitons d'agréables vacances et vous donnons rendez-vous début septembre pour les inscriptions et la reprise des activités.
N'hésitez pas à parcourir le site internet pour découvrir les activités, le calendrier et les dernières informations.
Continuez à bien prendre soin de vous.
Respectez les gestes barrières.
À bientôt - *Patrick Lemonnier, Président*

LES DÉJHOUQUÉS

Suite à l'épidémie Covid-19, c'est avec tristesse que cet été nous ne proposons pas nos traditionnelles fêtes folkloriques sur le site de la Maison Paysanne. Depuis des années, c'est la première fois que cela arrive.
Nous avons fait ce choix suite aux décisions du gouvernement et par précaution.
Nous vous donnons rendez-vous pour le bal folk, le samedi 24 octobre, et pour notre Assemblée Générale le 10 Octobre, si la situation sanitaire nous le permet.

À bientôt.

CLUB DE L'AMITIÉ

Comme prévu, le Club a repris ses activités le 9 janvier 2020.
L'Assemblée Générale a eu lieu le 16 janvier. Mme Blanchard Anne-Marie a été réélue Présidente, il en est de même pour les membres du Conseil d'Administration qui a intégré Mme Testard Joëlle.
A partir du 19 mars 2020, le Club a dû fermer ses portes en raison du confinement ; toutes les activités prévues ont été annulées. Nous comptons retrouver tous nos adhérents à sa réouverture, début septembre, en espérant qu'elle sera possible. Un bon été à toutes et à tous.

VIE ASSOCIATIVE

APE DU RPI

L'année 2020 avait bien commencé pour notre association de parents d'élèves. Après le succès de notre bourse aux jouets, les nombreuses visites à notre stand au marché de Noël et la construction d'un super char lors de la Fête du mimosa, avec en plus des bénéfices record grâce au stand de restauration... Crise sanitaire oblige : nous avons dû mettre entre parenthèses nos projets .

L'année scolaire se termine déjà et ne sera exceptionnellement pas clôturée par la fameuse kermesse.

Espérons qu'à la rentrée prochaine le contexte soit plus propice aux festivités, afin d'offrir aux enfants une belle sortie ou/et un spectacle de qualité. Cela sera l'occasion d'accueillir chaleureusement les nouveaux élèves ainsi que les nouveaux enseignants qui rejoignent nos écoles du R.P.I avec, heureuse surprise, l'ouverture d'une nouvelle classe en septembre !

En attendant, nous souhaitons une bonne route aux « grands » de CM2 qui partent vers l'aventure du collège en offrant à chacun la calculatrice nécessaire pour rester super fort en maths, et félicitons les CP qui ont passé un grand cap de leur vie d'élève, l'apprentissage de la lecture, en leur offrant un dictionnaire. Toute l'équipe de l'A.P.E vous souhaite un bon été ; on se retrouve à la rentrée avec plein de nouveaux projets!

Agathe Audemard - Présidente de l'A.P.E Les écoliers du bout de l'île -

CLEF 17

Comme tous les organisateurs, nous avons été contraints d'annuler notre principale manifestation par mesure de protection en cette période particulière, à savoir la brocante de Grand Village.

Petit clin d'œil aux exposants qui ont exprimé le regret de ne pas partager avec nous ce rendez-vous annuel. Au-delà des bénéfices pour l'association comme pour les vendeurs, c'est l'ambiance exceptionnelle qui nous motive tous chaque année à investir le vieux village !

On a tergiversé longtemps pour savoir si un report en septembre était envisageable... mais cette manifestation représente un travail colossal en amont et certains exposants ne sont pas disponibles à cette date. Nous gardons donc notre énergie pour l'édition 2021, en espérant vous y voir aussi nombreux à déambuler que les années précédentes.

On vous informera par notre page Facebook et les supports municipaux si nous maintenons le vide-dressing de septembre. La programmation d'un voyage groupé est à ce jour encore plus complexe... Mais nous restons connectés pour vous tenir au courant ! Bel été à toutes et tous.

PROGRAMME DE L'ÉTÉ

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19, les deux associations communales, Déjhouqués et Foyer Rural, habituelles organisatrices des animations estivales que sont les églades et les kermesses, ont décidé de les annuler car il ne leur était pas possible d'assurer une protection efficace des personnes par le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. Seul, reste programmé le marché gourmand du 12 août. La commune, quant à elle, conserve toutes les animations qu'elles avaient prévues. Du moins l'espère t-elle, car elle n'a pas la main sur l'ultime décision qui dépend des services de l'État.

Marché nocturne, jeux géants en bois, tir à l'arc sur le site du Port des Salines, manège ancien,fabrication de barbarins avec l'association Électron Libre ou d'un jeu Tic-Tac-Toe à la bibliothèque....vous trouverez toutes les dates dans le calendrier culturel et festif disponible en mairie, à l'office de tourisme ou en version numérique sur le site de la commune.

LES CONCERTS GRATUITS DE LA MAISON PAYSANNE

23 juillet à 21h30 : Un dernier Bécaud pour la route

Ils nous avaient enchantés l'été dernier avec «L'échappée Brel » ; Jonatan Saissi, Christian Laborde et Fabienne Balancie reviennent avec toute leur énergie et leur créativité au service d'un autre grand nom de la chanson française, Gilbert Bécaud.

Théâtre et musique s'allient pour emporter le spectateur dans un voyage plein de fantaisie et d'émotion en parcourant les chansons de « Monsieur 100 000 Volts ».

30 juillet à 21h30 : Chat Noir

Ils pratiquent une musique éclectique, joyeuse, festive qui emprunte à la chanson française, à la musique irlandaise, au jazz, au cabaret....Ils sont venus plusieurs années enflammer les soirées de la Maison Paysanne. Ils s'appelaient ZAGO (le père, les deux fils et le cousin). Zago a évolué vers un collectif artistique abritant plusieurs projets.

Cet été, ils se produiront sous la forme Chat Noir, nom reprenant l'enseigne du célèbre cabaret montmartrois. Ambiance ultra festive garantie !

6 août à 21h30 : Patakez Musik Show

Après Bécaud, le guitariste Christian Laborde sera de retour avec trois autres musiciens,

Bernard Salle à la flûte, Serge Brésolin à la contrebasse et aux percussions, Dalila Azzouz-Laborde au chant, pour rendre hommage à ce compositeur visionnaire, Balthazar Patakez, «génial inventeur du pataphone » ! Un concert qui propose un tour du monde en chansons. Parodie de chansons célèbres, détournements de paroles originales. Un concert tout en humour et fantaisie, un spectacle théâtral où le comique a toute sa place vous attendent.

MARCHÉ GOURMAND

Le 12 août, le Foyer Rural organise un marché gourmand sur le site de la Maison Paysanne à partir de 18h. Il sera accompagné par l'orchestre d 'Éliane Margelli, proposé par la municipalité.

UN PIANO DANS LA PINÈDE

Covid-19 oblige, la huitième édition d'« Un Piano dans la Pinède » sera exceptionnellement payante. En raison des mesures sanitaires et sécuritaires à respecter, il a été décidé de limiter l'assistance à 400 places assises, seule solution possible pour que le festival ait lieu. Le prix de la place est fixé à 5 euros par soirée. Les réservations pourront se faire selon les modalités qui seront présentées sur le site internet de la commune.
Par solidarité avec les artistes et les entreprises de spectacles qui sont nos habituels partenaires, il n'était pas question de déprogrammer le festival, qui est, en outre, attendu par les amateurs avertis et un public fidèle à l'évènement.
Autre exception, cette année, la programmation est entièrement française, à une exception près, la chanteuse Tatiana Eva-Marie, Suissesse d'origine !

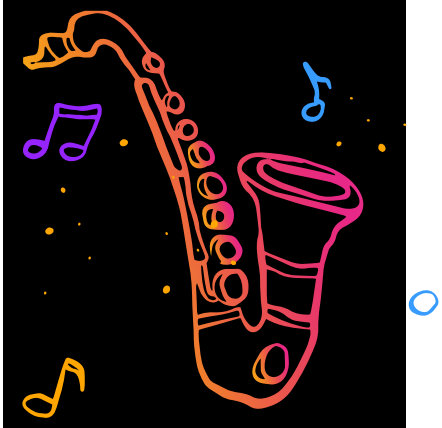

LUNDI 17 AOÛT À 21H30 : JULIE SAURY SEXTET

« For Maxim, a Jazz Love Story »
Cette remarquable batteuse jouera les titres de l'album dédié à la mémoire de son père, le clarinettiste et chef d'orchestre Maxim Saury. Elle sera accompagnée de Philippe Milanta au piano, Bruno Rousselet à la contrebasse, Claude Egéa à la trompette, Aurélie Tropez à la clarinette et Fred Couderc au saxophone et à la flûte.

Julie Saury Sextet

MARDI 18 AOÛT À 21H30 : PHILIPPE MILANTA – ANDRÉ VILLÉGER

L'un est pianiste, l'autre joue du saxophone et de la clarinette. Deux hommes de jazz, deux remarquables et respectés instrumentistes à l'imposante discographie. Prix Sydney Bechet de l'Académie du Jazz en 1996 pour Philippe Milanta, en 1973 pour André Villéger, lequel est également Chevalier des Arts et des Lettres. Prix du Jazz Classique en 2015 pour leur album « For Duke and Paul ». Ils célébreront en duo les héros du jazz que sont Duke Ellington, Paul Gonsalves et Billy Strayhorn.

Philippe Milanta - André Villéger

MERCREDI 19 AOÛT À 21H30 : TATIANA EVA-MARIE SEXTET

« Boris Vian a 100 ans »
À l'occasion du 100ème anniversaire de la naissance de Boris Vian, la cofondatrice et chanteuse d'Avalon Jazz Band, groupe international de jazz créé à Brooklyn (New York) en 2012, Tatiana Eva-Marie, rendra hommage à l'écrivain, chanteur et musicien de jazz, figure de proue du Saint-Germain des Près de l'après-guerre. Elle sera accompagnée de Michel Bonnet à la trompette, Ludovic de Preissac au piano, Félix Robin au vibraphone, Laurent Vanhee à la contrebasse et Stéphane Séva au washboard et chant pour un concert autour des chansons écrites par Boris Vian et des standards qu'il aimait à interpréter en « joueur de trompinette » dans le Paris des années 50.

Tatiana Eva-Marie Sextet

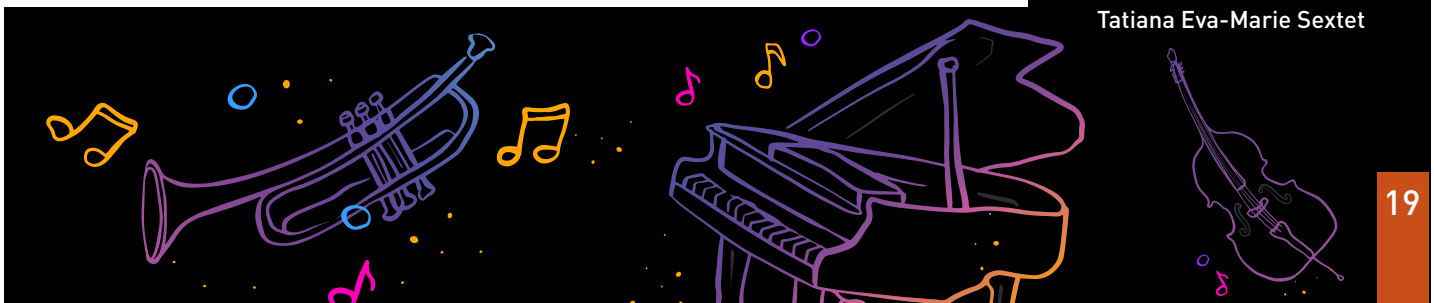

INFORMATIONS PRATIQUES

BIBLIOTHÈQUE

Tel 05 46 47 45 19
bibliotheque@legrandvillageplage.fr.
Ouverture : Lundi de 11h30 à 12h30,
mercredi de 14h à 17h30
vendredi de 18h30 à 19h30.
Animations prévues consultables sur le calendrier festif.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Place des 4 Vents
Tél. : 05 46 75 94 36
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

MAIRIE

La Mairie est ouverte du lundi au jeudi de 08h45 à 12h et de 14h00 à 16h30. Le Vendredi de 8h45 à 12h30.

Rencontre avec les élus sur rendez-vous :

M.le Maire	Patrice ROBILLARD
1er adjoint	Luc DAUGUET infrastructures communales, sécurité, marché.
2ème adjoint	Chantal CHARTIER Communication, vie culturelle et associative, tourisme, affaires sociales.
3ème adjoint	Patrice BRIDIER Urbanisme, marais.
4ème adjoint	Martine BELLOTTI Espaces verts, voirie.

NUISANCES SONORES, RAPPEL DE L'ARRÊTÉ DU 6 JUILLET 2007.

Afin de préserver la tranquillité de tous, nous vous rappelons que :

1- **Les travaux effectués par des entreprises** doivent être interrompus de 20h à 8h ainsi que les dimanches et jours fériés (sauf intervention urgente).

2- **Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers** ne peuvent être effectués que :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

3- **Les propriétaires d'animaux** sont tenus de prendre toutes mesures évitant une gêne pour le voisinage.

4- **Les propriétaires et utilisateurs de piscine** doivent veiller à ce que le fonctionnement des installations et le comportement des utilisateurs ne soient pas source de nuisances sonores pour le voisinage.

OFFICE DE TOURISME

Place des 4 Vents, ouvert toute l'année :
Du 02/07 au 02/09 :
du lundi au samedi : 9h30-13h et 14h-19h
et dimanche : 9h30-13h
Avril à Juin et Septembre :
du lundi au samedi
9h30-12h30 et 14h30-18h
Vacances de Toussaint et février
+ mois de mars :
du lundi au vendredi :
10h-12h30 et 14h30-18h
D'octobre à février :
10h-12h30 et 14h30-17h30

CANICULE

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule.

RAPPEL DES CONSIGNES :
- ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- rester dans un endroit frais ou climatisé
- maintenir sa maison à l'abri de la chaleur
- boire environ 1,5 litre d'eau par jour
- ne pas consommer d'alcool
- manger normalement (soupe, fruits, pain, légumes)
- donner des nouvelles à son entourage.

Directeur de la publication : Patrice Robillard – Comité de rédaction : Chantal Chartier – Luc Dauguet – Louis-Gabriel Loubens
COORDONNÉES DE LA MAIRIE : 3 Boulevard de la Plage – 17370 Grand Village-Plage • Tel : 05 46 47 50 18 • Fax : 05 46 47 42 17 • Site : www.legrandvillageplage.fr
Création-réalisation : Média Publicité Conseil – ZAC La Claircière – 17310 St Pierre d'Oléron – 05 46 76 11 98
Imprimé sur papier de la gamme environnementale labellisée PEFC – Nous remercions les annonceurs pour leur soutien.